

Quelques remarques et pensées relatives à la cène du Seigneur

ME 1890 page 172

Ce n'est pas mon dessein d'entrer ici dans l'explication de ce que nous présente la Cène du Seigneur, ou des circonstances dans lesquelles elle fut instituée. On l'a fait souvent. Je voudrais simplement répondre à quelques questions relatives à la manière de la célébrer, et aussi insister sur la responsabilité de ceux qui y prennent part.

C'est uniquement sur le fondement d'une rédemption accomplie, que l'on peut approcher de la table du Seigneur, et c'est là précisément ce qui, tout en nous donnant un titre à y prendre place, implique la plus profonde responsabilité, et donne la plus haute importance à tout ce qui s'y fait, ainsi qu'au caractère et à la conduite de ceux qui s'y trouvent rassemblés.

On n'aurait pas à déplorer autant de négligence, de manque d'exactitude, de divergence de pensées, de différence de jugement, et de sentiments opposés, quant à la nature, l'objet, la signification de la Cène du Seigneur, et la manière de la célébrer, s'il n'existait pas parmi nous une si triste et si grande ignorance des Ecritures. Il est d'une nécessité absolue de nous attacher strictement à la Parole écrite. La vérité doit être la ceinture de nos reins. C'est elle, et non nos propres pensées ou celle des autres, qui, en tout, doit nous diriger. Nous avons besoin de nous incliner devant l'autorité des Ecritures, et d'en appeler à elles pour juger de tout ce qui nous est dit. Si elle ne se prononce pas, nous n'avons qu'à nous taire, car elle parle clairement à l'égard de tout ce qu'il nous est nécessaire de savoir. Et lorsqu'elle parle, son autorité domine tout, et nous n'avons pas le droit, même dans les plus petites choses, de suivre une ligne de conduite qu'elle ne justifierait pas. Nous pouvons penser que telle chose est très juste, très bonne et très à propos, mais reste la question: «Où est l'autorité pour la faire?» Question de toute importance, et surtout de nos jours. Ne voyons-nous pas autour de nous avec quelle facilité on s'écarte de la parole de Dieu pour suivre ses propres pensées? Les conséquences n'en peuvent être que des plus désastreuses. Tenons donc ferme les paroles de Christ, et apprenons en vivant près de lui, à les apprécier à leur vraie valeur.

Pour en venir au sujet qui nous occupe, plusieurs questions, telles que les suivantes, ont été soulevées: A quelle heure du jour convient-il que nous rompions le pain? Est-il obligatoire de rendre grâces avant la coupe, comme avant la fraction du pain? Et enfin, est-il convenable d'introduire une hymne entre les deux?

Nous n'avons pas de direction positive à l'égard de la première question. Les disciples, en Troade, s'étaient réunis le premier jour de la semaine pour la fraction du pain; mais rien ne nous est dit quant à l'heure. «Et le premier jour de la semaine», est-il écrit, et non «le

soir du premier jour de la semaine», bien que la réunion se soit prolongée jusqu'à minuit, et même jusqu'à l'aube du jour. Le Seigneur a dit simplement: «*Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur*».

Mais voici, quant au moment où nous nous rassemblons pour la fraction du pain, un point d'une très grande importance. C'est la *ponctualité* à se trouver là à *l'heure indiquée*. «*Quand l'heure fut venue, il se mit à table*», est-il écrit du Seigneur. Ce ne fut pas dix, quinze ou vingt minutes après l'heure. Nous ne pensons pas que le Seigneur fût jamais en retard. Lui-même nous dit dans sa Parole: «Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre». Et je demande: Est-il bienséant et selon l'ordre de voir des personnes arriver à la réunion une demi-heure après l'heure fixée? Est-il convenable, est-il édifiant de les voir regardant ici et là pour trouver une place, allant de côté et d'autre, tandis que toute l'assemblée est recueillie, ou engagée dans la prière ou le chant d'un cantique?

Nul doute que la personne la plus ponctuelle ne puisse parfois avoir été empêchée d'arriver à temps. Il nous faut être patients et avoir du support. Mais ne devrions-nous pas, pour l'amour du Seigneur et pour nos frères, aussi bien que par respect pour la présence de Dieu, faire nos efforts afin de n'être point en retard? Comment se fait-il que certaines personnes sachent fort bien être toujours à la minute pour leurs affaires journalières, et toujours en retard à la réunion? Estiment-elles le Seigneur moins que leurs affaires? Si vous occupiez une place où il vous fallût payer une amende pour chaque retard, ne mettriez-vous pas tous vos soins à être ponctuel?

Seriez-vous moins soigneux quand il s'agit de rencontrer le Seigneur?

Frères, ayons à coeur ce sujet. Cherchons à garder nos corps assujettis, afin qu'au lieu de rester au lit plus longtemps qu'il ne faut, le matin du jour du Seigneur, nous nous levions à temps pour occuper notre place à la réunion, quand «*l'heure est venue*» (*).

(*) Il y a un point de moindre importance sur lequel je désire dire quelques mots. Souvent la parole de Dieu se tait quant à la manière de faire une chose, mais non quant au principe et au motif qui doivent nous diriger en la faisant. Par exemple, faut-il que la bourse circule de banc en banc, ou qu'une boîte soit placée sur la table ou attachée à la porte pour recevoir les offrandes de chacun? Nous n'avons à ce sujet aucune direction dans le Nouveau Testament. Tout ce qui est dit, est: «Que chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez lui, accumulant selon ce qu'il aura prospéré». Voilà tout. Ne nous arrêtons donc pas à chercher à démontrer que les choses doivent se faire de telle ou telle manière à cet égard. L'Écriture ne nous en dit rien. Mais elle nous dit abondamment que nous avons à prendre soin des pauvres, non selon un plan arrêté d'avance, mais «selon que nous aurons prospéré». Cultivons donc la largeur de coeur; ayons des entrailles de miséricorde; une tendre et profonde compassion; un amour qui pense aux besoins des autres; un esprit généreux qui aime à les servir et à réjouir leurs coeurs. Quant à la manière de déposer ses dons, elle dépend en grande partie des convenances locales. Ce que l'on doit chercher, c'est de faciliter à ceux qui donnent le dépôt de leurs offrandes, et ce par quoi il sera le plus libéralement pourvu aux besoins des pauvres. Que le Seigneur nous donne un coeur large envers les nécessiteux et pour toute bonne oeuvre!

Quant à savoir s'il convient de rendre grâces séparément, avant de rompre le pain et avant de distribuer la coupe, nous n'avons qu'à consulter l'Écriture. Dans l'évangile de

Matthieu, nous lisons: «Et comme ils mangeaient, Jésus ayant pris le pain et ayant béni, le rompit et le donna aux disciples, et dit: Prenez, mangez; ceci est mon corps. Et, ayant pris la coupe et *ayant rendu grâces*, il la leur donna, disant: Buvez-en tous» (chapitre 26: 26, 27). Nous trouvons la même chose dans l'évangile de Marc (chapitre 14: 22, 23). Luc nous donne le même enseignement, lorsqu'il dit: «Et ayant pris un pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et le leur donna, en disant: Ceci est mon corps qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi; — *de même* la coupe aussi, après le souper...» (Luc 22: 19, 20). *De même* implique que le Seigneur fit pour la coupe comme pour le pain. Enfin, l'apôtre Paul écrit: «La coupe de bénédiction que *nous bénissons*, n'est-elle pas la communion du sang du Christ?» Et plus loin: «Le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâces, il le rompit, et dit: Ceci est mon corps, qui est pour vous; faites ceci en mémoire de moi. *Pareillement aussi*, après le souper, il prit la coupe, en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang...» (1 Corinthiens 10: 16; 11: 23-26). Ces passages suffisent pour établir clairement que nous avons à rendre grâces avant la coupe, comme avant la fraction du pain.

Quant à l'autre point, nous ne trouvons aucun passage dans le Nouveau Testament, qui nous autorise à introduire une hymne entre la fraction du pain et la distribution de la coupe. En Matthieu 26, nous voyons bien que le Seigneur et ses disciples chantèrent une hymne *après* le souper, mais nulle part il n'est question d'une hymne *durant* le souper. Pour nous, c'est une intrusion positive, — une interruption du courant spirituel qui convient en cette occasion. Et c'est bien ce que l'on peut attendre d'une action faite sans l'autorité de l'Écriture. L'Esprit Saint ne saurait être l'auteur d'un acte qui ne s'accorde pas strictement avec elle. Dans la célébration de la Cène du Seigneur, nous avons à nous tenir attachés tout particulièrement à ce que l'Écriture nous dit. Sans cela, quelqu'un pourrait s'imaginer être conduit par l'Esprit de Dieu en faisant une certaine chose, lorsqu'il n'est après tout poussé que par son propre esprit. Il est bon, chers amis, de nous rappeler cela, pour que nous soyons réellement exercés devant le Seigneur quant à notre action dans l'Assemblée de Dieu (*).

(*) On pourrait penser, par exemple, que c'est une chose très simple d'indiquer une hymne dans une réunion. Eh bien, chers amis, nous regardons cela comme une chose très sérieuse. Il faut une grande dépendance du Saint Esprit pour discerner le moment où une hymne devra être indiquée, et quelle hymne sera propre pour ce moment. Le courant spirituel dans la réunion peut être entièrement interrompu par une hymne donnée mal à propos.

Et puisque nous sommes sur ce sujet, nous ajouterons que souvent, à notre sens, on indique trop d'hymnes dans les réunions de prières, et qu'ainsi l'on atténue le sérieux, la profondeur et la solennité de la réunion. En bien des cas, il semble que la routine nécessaire soit une hymne et une prière, etc. N'est-ce pas là un de ces exercices corporels «utiles à peu de chose?» Vous allez à une réunion de prières, le cœur rempli du sentiment de besoins profonds et urgents et de la nécessité de s'attendre à Dieu; l'état de l'Église, ce que réclame l'œuvre, vos propres besoins — tout cela pèse sur votre cœur, et vous désirez vous prosterner devant le Seigneur au milieu de vos frères, avec humiliation, confession et prières, et voilà que l'on prend le livre d'hymnes, on en tourne et retourne les pages, et l'on en indique une tout à fait étrangère à l'occasion. Puis, quand vous êtes

agenouillés, en prière, à peine y a-t-il une pause dans le courant des supplications, qu'on reprend le livre d'hymnes, et ainsi la réunion est gâtée.

A Dieu ne plaise que nous voulions imposer une règle. Nous désirons seulement, et en toute affection, appeler l'attention des saints sur ce sujet, et cela en vue de la bénédiction et de l'édification.

L'Écriture n'est-elle pas assez claire, complète et explicite? Laisse-t-elle quelque place à l'arbitraire, une marge où nous puissions insérer nos propres opinions et nos propres sentiments? Nullement. Elle nous dit l'ordre de la Cène, la manière de la célébrer; elle nous en présente les éléments et nous en explique la profonde et merveilleuse signification. Elle nous donne les paroles de Christ et son exemple. Que nous manque-t-il donc?

Ce qui nous manque? C'est la soumission à l'autorité de Christ. Il nous manque de faire sa volonté. Il nous manque cette connaissance exacte de l'Écriture qui découle de l'accomplissement pratique de ce qu'elle dit. Là est la racine de tout. «Si quelqu'un *veut faire* sa volonté (la volonté de Dieu), il connaîtra de la doctrine si elle est de Dieu». Au lieu de cela, ne suivons-nous pas souvent une ligne de conduite ou de pensées qui n'a pas le moindre fondement dans l'Écriture? Comment se fait-il, par exemple, que l'on introduise toutes sortes de choses à la table du Seigneur, plutôt que l'unique chose qu'elle est destinée à montrer? L'enseignement de l'Écriture est clair et précis: «Vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne». Combien de fois cependant ne présente-t-on pas à la table du Seigneur toute espèce de pensées, sauf celle-là! On dira: N'y a-t-il pas beaucoup de grâces qui découlent de la mort du Seigneur? La vie, la justice, la gloire éternelle, n'en sont-elles pas le résultat? Sans aucun doute; mais où est-il dit dans l'Écriture que, dans la Cène, nous ayons à annoncer la vie, la justice, la gloire, ou quelque autre des précieux fruits de la mort de Christ? Nulle part. «Vous annoncez *la mort du Seigneur*». Il est vrai, c'est «jusqu'à ce qu'il vienne»; mais nous n'annonçons pas sa venue: c'est «sa mort, jusqu'à ce qu'il vienne» (*).

(*) Ce que dit le texte se rapporte à la Cène elle-même. D'après l'Écriture, la Cène ne montre que *la mort du Seigneur* (merveilleux mystère!). Mais après la Cène, il y a ample place pour l'instruction et l'exhortation, suivant ce que le Seigneur donne. Jean 13-16 nous fait voir que le Seigneur parla de divers sujets «après le souper». Nous savons aussi que bien des chrétiens n'ont pas d'autre occasion, le dimanche, d'entendre un enseignement public dans l'assemblée.

L'importance qu'il y a à garder devant nos yeux l'objet de la Cène du Seigneur, est beaucoup plus grande qu'on ne le suppose généralement. Là où *la mort du Seigneur* est l'objet préminent dans la célébration de la Cène, il y aura une profondeur de sentiments, une soumission d'âme, une discipline du cœur, un exercice de la conscience, qui répandront une influence marquée sur toute la vie, la marche et le caractère. D'un autre côté, là où la mort du Seigneur est reléguée à l'arrière-plan, on trouvera fréquemment la légèreté, le manque de jugement de soi-même et d'exercice de conscience.

Il y a souvent, nous le craignons, beaucoup d'ignorance et d'indifférence à l'égard de ce que comporte la Cène du Seigneur. Sous prétexte de se garder du légalisme et de la superstition, plusieurs sont tombés dans une coupable négligence. Le légalisme cherche à

élever autour de la table du Seigneur des barrières, par les conditions qu'il impose et qui sont des inventions d'homme; la superstition l'entoure d'une pompe et d'accessoires dus à l'imagination. C'est vrai. Mais la légèreté et l'insouciance nous guériront-elles des maux occasionnés par le légalisme et la superstition? Le remède serait pire que le mal.

Il est à craindre que, dans les assemblées des chrétiens, plusieurs ne soient coupables du fait de ne pas discerner le corps du Seigneur. Le mal, il est vrai, n'apparaît point parmi nous sous la même forme qu'à Corinthe, mais cela n'altère en rien le principe de la chose. La question est: Discernons-nous vraiment par la foi le corps du Seigneur, lorsque nous rompons le pain? Sinon, nous mangeons et nous buvons indignement; nous buvons et mangeons un jugement contre nous-mêmes; nous sommes coupables du corps et du sang du Seigneur. Quelle pensée solennelle! Nous avons besoin de nous rappeler que si la table est dressée sur le fondement d'une rédemption accomplie, elle doit être aussi entourée dans la puissance d'une sainteté personnelle. Nous ne sommes pas sauvés *par* une sainteté personnelle, nous le savons; mais nous le sommes *pour être saints*. Si, comme chrétiens, nous avons, par grâce, le droit de participer à la table du Seigneur, nous sommes aussi appelés à examiner et à juger, non seulement nos voies, mais nous-mêmes. Christ a subi sur la croix le jugement pour nos péchés, et nous sommes exhortés à nous juger nous-mêmes, puis à annoncer sa mort.

Ce saint exercice du jugement de soi-même doit être une chose profonde, sérieuse et habituelle. Ce n'est pas la confession formaliste et des lèvres que l'on fait, le matin du jour du Seigneur, des folies et des péchés de la semaine écoulée, pour reprendre, dans la semaine qui suit, les mêmes péchés et les mêmes folies. Hélas! on voit cela trop souvent. Ce qu'il faut, c'est un jugement de nous-mêmes complet et permanent. Si notre *moi* était habituellement jugé dans la présence de Dieu, nous n'aurions pas besoin de juger nos voies. Le jugement de nous-mêmes est l'expression de la victoire par la puissance du Saint Esprit. Le besoin de juger nos voies prouve que nous avons été vaincus par la puissance de la chair». Nous nous jugeons nous-mêmes, dans la puissance de la communion avec Dieu; souvent, nous jugeons nos voies dans l'angoisse de l'âme. Prenons un exemple. Une personne a un tempérament irritable et chagrin; mais, par la grâce de Dieu, elle est rendue capable de le juger et de le réprimer en secret, de telle sorte qu'il ne se manifeste point à la vue des autres, et que ceux qui ont à faire avec elle dans la vie de tous les jours, la considèrent comme ayant un caractère tout à fait placide et doux. Ils ne connaissent pas ses luttes intimes. D'un autre côté, si cette personne ne se juge pas elle-même et ne maîtrise pas son caractère en secret, il se manifestera certainement aux autres, et elle aura à juger ses voies dans la douleur et l'humiliation. Au lieu de vaincre son tempérament, elle est vaincue par lui. Cela ne fait-il pas une différence capitale? Le jugement de nous-mêmes est le jugement de la racine; le jugement de nos voies est celui du fruit. Le jugement de nous-mêmes est un exercice indispensable et d'une valeur incalculable pour la vie chrétienne. S'il était pratiqué plus fidèlement et plus habituellement, combien notre marche serait différente et plus à la gloire du Seigneur! On voit au contraire trop souvent

chez les chrétiens un relâchement et un manque de répression des penchants naturels qui, s'ils ne sont pas arrêtés par l'énergie du Saint Esprit, produisent les plus tristes résultats.

N'est-il pas trop vrai, hélas! que plusieurs de ceux qui viennent à la table du Seigneur le dimanche, ont vécu, durant les six jours de la semaine, dans la dissipation et la mondanité? On les a peut-être vus à des concerts, des expositions, des soirées musicales, ou des parties de plaisir. Peut-il y avoir avec cela le discernement du corps du Seigneur quand on vient rompre le pain? Est-il possible qu'il y ait, en rapport avec cette mondanité et ce manque de contrôle dans ses voies, une vraie communion spirituelle au corps et au sang du Seigneur? De telles personnes peuvent accomplir l'acte extérieur de «la fraction de pain», mais elles ne connaissent que bien peu la réalité de la puissance intérieure, par laquelle on se nourrit par la foi du corps et du sang de Christ.

Nous appelons sur ces choses l'attention sérieuse des chrétiens. Le flot de la mondanité sous diverses formes monte rapidement, témoin en soit les toilettes qui s'étalent si souvent dans les assemblées. Tous ces vains ornements s'accordent-ils avec le but de la Cène — annoncer la mort du Seigneur? Cela indique-t-il que l'on discerne son corps donné pour nous? On entend dire: «Pourvu que l'on ait Christ dans son coeur, peu importe ce que l'on a sur sa tête». Je réponds: «Si l'on a vraiment Christ dans son coeur, il réglera ce que l'on met sur sa tête. Oui, il exercera sur notre être entier, sur notre caractère et notre conduite en tout, une sainte influence qui nous séparera de tout ce qui n'est pas de lui, mais du monde, et qui soumettra nos coeurs et nos pensées».

Ne nous laissons pas séduire par de vaines paroles. «Tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais celui-là qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux». Que le Saint Esprit nous conduise à sonder profondément nos coeurs! Puissent tous ceux qui viennent à la table du Seigneur, cultiver l'esprit de jugement de soi-même. «Que chacun s'éprouve soi-même et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe». N'est-ce pas une chose bien sérieuse que d'être coupable du corps et du sang du Seigneur? Tous ceux-là le sont qui ne discernent pas, par la foi, dans la Cène, le corps de Christ et son sang. Nous n'avons pas besoin de rappeler que le pain et le vin ne subissent aucun changement. Nous ne sommes pas en danger de tomber dans l'erreur de la transsubstantiation. Les éléments de la Cène, le pain et le vin, restent ce qu'ils sont; mais ils ont été désignés par Christ pour montrer au coeur croyant son corps donné et son sang répandu pour nous. «Prenez, mangez, ceci est mon corps». Cela est vrai pour la foi, et si nous ne le recevons pas ainsi, nous ne participons pas dignement à la Cène.

En terminant, nous prions nos lecteurs chrétiens de considérer avec calme, avec sérieux, avec prière, et à la lumière des Ecritures, ces sujets d'une si haute importance. Et veuille le Seigneur nous donner l'unité de pensées et la sainteté dans la pratique qui résultent d'une proximité de Lui, telle que nous sentions et reconnaissons l'autorité de sa Parole!